

La Lettre

de Villers

AVRIL
2015
n°131

DOSSIER SPÉCIAL

**L'aire de mise en
valeur
de l'architecture
et du patrimoine**

ÉCOLOGIE

**Le vélo électrique
arrive à Villers !**



A votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 10h à 12h (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00
Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@villers.fr

Maire
Jean-Paul Durand

Adjoints
Pierre Aubin
Délégations du maire
Travaux voirie et bâtiments
Sécurité publique
Gestion des marchés
Gestion du matériel et des véhicules
Circulation, stationnement.

Patricia Forin
Enfance et vie scolaire
Gestion de la plage projets
et embellissement
Office de tourisme animation culture,
et Villare.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent
Environnement, vie des quartiers
et cadre de vie (gestion des
ordures ménagères et tri sélectif),
espaces verts, sentiers pédestres,
marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bécel
Social et 3e âge, gestion du CCAS,
cimetière, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de
10h30 à 12h
à la mairie annexe.

Bernard Lamorlette
Urbanisme, aménagement et
patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contactez le 20 31 81 59 33.

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tél 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. tel au 3646 pour prendre rendez-vous..

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados. Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute.
Contact Jean Simon, Tél : 02 31 87 14 12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animaux, festivals). Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai, juin 1999, doivent se faire recenser entre les mois d'avril à juillet 2015 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*;
- En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Coeur Côte Fleurie»

■ Horaires d'ouverture : toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Du 15 avril au 15 septembre dimanche matin de 10h à 12h.

■ Ramassage des encombrants : Le 1er lundi de chaque mois.

■ Ramassage des déchets verts herbes branchages, les 2e et 4e lundis de chaque mois.

■ Conteneurs : place du 11 novembre, parking Villers 2000, rond point des Tennis, Bois Lurette, parking Comtesse de Béarn, avenue de la Brigade Piron face Vé Maine, place Loutrel, angle rue des Martrois et avenue des Gabions, avenue Jean Moulin.

Services Techniques

Chemin du Château tél 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours suivants :

- Encombrants : 1er lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin)
- Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin) En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

■ LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt.d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue- PARIS D'ILLINS rue PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINTFERDINAND rue - SALESE rue du Stade André - SANDRET rue- SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

■ MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHATEAU Rte du - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

■ SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANCARLO rue de - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.



10



8 Dossier spécial, l'AVAP
l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine



10 Le taxi hippomobile arrive à Villers !



25

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 4 L'éditorial du maire
- 5 Conseil municipal du 16 janvier
- 5 Patrimoine, classement d'un tableau
- 7 Conseil municipal du 27 mars
- 8 Dossier spécial : l'AVAP
- 10 Ecologie : le vélo électrique, le taxi hippomobile
- 12 Remerciements
Hommage, Villers est Charlie
- 13 Médailles du travail
Départ en retraite
- 14 Les travaux

A L'ÉCOLE

- 16 Portrait, Patricia Forin, deuxième adjointe au maire
- 17 L'équitation aux activités du périscolaire
- 18 Le club Bénin
- 19 La classe de neige

LES ASSOCIATIONS

- 20 Les anciens combattants, Adipro, L'association Familles Villeroises, L'amicale du personnel communal
- 21 Le cercle Nautique de Villers
- 22 Le karaté, l'AJV, le club de pétanque
- 23 Villers-Accueil, Dire-Lire

LE PALEOSPACÉ

- 24 Naturalia
- 25 Les oiseaux, envol des dinosaures, expo temporaire
- 26 La semaine des maths
L'éclipse, l'agenda
- 27 Au marais

L'OFFICE DE TOURISME

- 28 Le 6e festival de scrabble
Le 5e rendez-vous du modélisme
- 30 Villers à l'heure du conte, 1ère édition
- 32 L'agenda, avril, mai, juin
- 34 Résultats de l'audit
Nadine Bouvot, 30 ans de bons et loyaux services

ETAT CIVIL

Editorial



Villersoises, Villersois, chers amis,

Toutes les collectivités locales traversent une période très difficile avec de profondes réformes que nous devons à notre niveau prendre en compte dès maintenant.

Outre les difficultés budgétaires que je vous ai déjà évoquées, vous avez pu constater les premiers grands changements lors de l'élection des conseillers départementaux avec le redécoupage des cantons (pour nous, disparition du canton de Trouville et notre rattachement au canton de Pont-l'Évêque).

Très rapidement d'autres réformes très importantes vont être appliquées, notamment :

- Le regroupement des régions : réunification de la Normandie
- Le regroupement des intercommunalités
- Une modification obligatoire des compétences des intercommunalités
- La mutualisation de services entre les collectivités

Pour que notre commune, Villers sur mer, puisse traverser le mieux possible cette période de grandes mutations nous devons modifier dès maintenant notre fonctionnement et notre budget afin de nous adapter à ces nouvelles situations.

Nous y travaillons tous les jours et nous vous tiendrons bien évidemment informés de toutes ces modifications et des raisons pour lesquelles nous les avons faites.

Soyez assurés que nous toutes et tous, conseillers municipaux, adjoints et moi-même, sommes bien conscients des difficultés que vous rencontrez au quotidien et que toutes nos décisions seront prises en tenant compte de vos intérêts et de ceux de Villers sur mer qui est votre commune.

Je vous souhaite de passer un bon moment de détente à la lecture de cette nouvelle lettre de Villers. Amicalement,

Jean-Paul Durand,
maire de Villers-sur-Mer

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'D' followed by a horizontal line.

Vie communale

Conseil municipal

du 16 janvier 2015

OUVERTURES DE CREDITS

Dans le cadre de la gestion du budget 2015 et avant l'adoption du budget primitif fin mars, il convient de procéder à des ouvertures de crédits nécessaires pour fonctionner.

Les dépenses d'investissement ne peuvent être engagées au-delà de 25 % de celles de l'année qui précède, (hors annuités) ce qui sera le cas.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité procède aux ouvertures de crédits suivantes :

Dépenses d'investissement

- Effacements de réseaux + 211 000 €
- Voiries, réseaux, défense contre la mer + 90 000 €
- Travaux Bâtiments + 80 000 €
- Acquisition de matériel + 15 000 €

Recettes d'investissement

Op non affectée, emprunts + 396 000 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité octroie les subventions exceptionnelles suivantes :

- Amicale des Parents d'Elèves (APE) 8 000 € pour aider les enfants à partir en classe de neige.
- Amicale du personnel communal (médailles) 600 €

BUDGET EPIC DES SPORTS ET DES LOISIRS

Comme de coutume, il convient de délibérer sur le budget de l'EPIC DES SPORTS ET DES LOISIRS pour l'année 2015.

Comme vous le savez, ce budget tient compte de la participation de la Commune à l'école de tennis enfants qui, cette année, s'élèvera à 9 000 €.

Le budget de l'Epic des Sports et des Loisirs a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'EPIC le 30 Décembre 2014.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte le budget 2015 présenté par l'Epic des Sports et des Loisirs, et adopte la participation financière de la Commune pour le fonctionnement des missions d'intérêt général comme l'école de tennis enfants à hauteur de 9 000 €

TARIFS DU MARCHÉ

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte la précision suivante :

- Les marchés des Samedi et Dimanche relèveront du tarif « abonnés » et ce, quelle que soit la durée de leur présence.

DONS DE COLLECTION

La Commune de Villers sur Mer vient de recevoir gratuitement deux collections de paléontologie.

- Monsieur et Madame Gérard et Elisabeth PENNETIER demeurant 105 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94700 MAISONS ALFORT se proposent de faire le don gracieux d'un palatocarré de coelacanthe provenant du Callovien supérieur des Falaises des Vaches Noires (zone à Quenstedtoceras lamberti, niveau H2-H3 de Hébert, 1860), trouvé en 1992, à la ville de Villers sur Mer.

Sous réserve de l'approbation par la Commission interrégionale d'Acquisition des Musées de France, ce spécimen fossile pourrait intégrer les collections classées « Musée de France » sous le numéro d'inventaire « inv.2012.1.1. collection Elisabeth et Gérard PENNETIER ».

- Monsieur et Madame HURTRELLE nous donnent une collection de plus de 800 fossiles provenant de Criqueboeuf. Ces fossiles sont variés et de natures diverses.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité accepte le don gracieux de Monsieur et Madame PENNETIER, et accepte le don gracieux de Monsieur et Madame HURTRELLE, et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.



CLASSEMENT DU TABLEAU DE BENJAMIN CONSTANT Saint Joseph père nourricier du Christ

Suite à la commission départementale des objets mobiliers du 14 Décembre 2012, la Vème de la Commission Nationale des Monuments Historiques, en sa séance du 4 Février 2013 a émis un avis favorable au classement du tableau de Benjamin Constant représentant Saint Joseph père nourricier du Christ, de la seconde moitié du XIX siècle dont la Commune est propriétaire.

Le classement de ce tableau indique qu'il a une valeur artistique et historique importante au sein du corpus national (alors que l'inscription indique qu'il est d'un intérêt suffisant pour figurer dans un corpus régional). Cette protection juridique permet de bénéficier d'aides de l'Etat à hauteur de 50 % avec participation du Conseil Général du Calvados à hauteur de 25 %, sous réserve des crédits disponibles, pour les travaux de conservation, de restauration et de mise en sécurité, afin d'assurer à long terme leur préservation. Il s'agit également d'un label de reconnaissance de la valeur du tableau.

Il convient que la Commune donne son accord au classement de ce tableau au titre des Monuments Historiques.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte que le tableau de Benjamin Constant représentant Saint Joseph père nourricier du Christ soit classé au titre des monuments historiques.

Le conseil municipal sollicite, pour la sécurisation de ce tableau, une subvention de l'Etat/DRAC à hauteur de 50 % suivi d'une subvention auprès du Conseil Général du Calvados à hauteur de 25 % et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Benjamin-Constant

Jean-Joseph Constant dit Benjamin-Constant, né le 10 juin 1845 à Paris où il est mort le 26 mai 1902, est un peintre orientaliste et graveur français. Il fut l'un des portraitistes favoris de la haute société britannique à la fin du XIXe siècle.

À la mort de sa mère, il n'a que deux ans, il est recueilli par ses tantes qui vivent à Toulouse. Il étudie à partir de 1860 à l'École des beaux-arts de Toulouse, où il est élève de Jules Garipuy, avant d'entrer à l'École des beaux-arts de Paris en 1866. Il est l'élève d'Alexandre Cabanel, auquel il succède comme enseignant à l'École des beaux-arts de Paris. Sa première manière est influencée par Eugène Delacroix et par ses voyages en Espagne en 1870 et au Maroc en 1872 en compagnie du peintre Georges Clairin. Il se tourne ensuite vers le portrait et la décoration. Dans ce dernier domaine, on lui doit notamment les plafonds de l'Hôtel de ville de Paris et du Théâtre national de l'Opéra-Comique, ainsi que plusieurs peintures murales à la Sorbonne. En 1888, il succède à Gustave Boulanger comme enseignant à l'Académie Julian. Il est élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1893.

Conseil municipal

du 27 mars 2015

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Il est donné lecture et présentation du compte administratif 2014. Le Conseil Municipal, après délibération, sauf Mr Durand -Maire- (qui ne participe pas au vote) adopte le Compte Administratif de la Commune 2014.

AFFECTATIONS DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, après délibération a affecté le report à nouveau :
Autres réserves : 675.969,38 € et Excédent antérieur reporté 819.787,72 €.

DUREE D'AMORTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après délibération, a fixé à un an la durée d'amortissement des dépenses réalisées sur le compte 204 et ses sous comptes.

BUDGET DE LA COMMUNE 2015

Le budget 2015 de la commune est présenté grand chapitre par grand chapitre en ,section de fonctionnement et par opération en investissement .Le Conseil Municipal, après délibération, a adopté le budget de la Commune

VOTE DES TAUX 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a adopté les taux de fiscalité suivants pour l'année 2015 : +2%

VOTE DES SUBVENTIONS 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a adopté les subventions pour un montant de 56 610 €

GROUPEMENT D'ACHATS ELECTRICITE

L'obligation est faite de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité à compter du 01/01/2016. Le Syndicat Départemental d'Energie du Calvados nous propose un groupement d'achats pour cette énergie. Accord de l'assemblée.

TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est modifiée par la loi et il faut la réformer.

Le Conseil Municipal, après délibération : maintient le principe de la Taxe de Séjour et notamment la taxe de séjour forfaitaire, arrête la période de perception :

- Pour les palaces et hôtels 5 étoiles et similaires : 120 jours
 - Pour les hôtels 4 et 3 étoiles : 90 nuitées
 - Pour toutes les autres catégories : 90 nuitées sauf pour les meublés de tourisme et hébergements assimilés...
 - Terrains de camping ; Camping-cars: 60 nuitées
- Et arrête les tarifs de perception selon les tarifs dictés par la loi.

CONVENTION D'ENTRETIEN

Le Domaine de la Bergerie est constitué en copropriété, composé de 8 bâtiments.

Après investigations, il apparait que le réseau eaux pluviales du bâtiment de la Gendarmerie se déverse dans le réseau du domaine de la Bergerie.

Il convient de participer au curage de ce réseau et à son entretien à hauteur de 1/8ème. Accord de l'assemblée.

et...

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu des délibérations du 28 Mars 2014, déléguant à Monsieur DURAND les délégations de gestion, il est communiqué au conseil municipal les opérations et documents suivants :

- Loyer ORANGE : Pylône Itinérés : 1.449,38 €.
- Loyer Pylône CRS : 1.909,72 €
- Emprunt de 520.000 € à 2,91% trimestriel sur 10 ans.
- Plan communal de sécurité – liste des MAPA 2014

DOSSIER

UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE, LA TRANSFORMATION DE LA ZPPAUP EN AVAP

L'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Villers sur mer présente une richesse et une diversité architecturale et paysagère de grande qualité qui en fait sa qualité de vie et son attractivité au sein de la Côte Fleurie. C'est pourquoi, la ville a souhaité transformer sa Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) existante depuis 2007 sur le territoire en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) afin de poursuivre sa politique de protection et de gestion moderne de son patrimoine bâti et paysager.

De la ZPPAUP à l'AVAP

Dispositif de protection et de valorisation du patrimoine, l'AVAP est une servitude d'utilité publique annexée au PLUi. Issue de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, elle se situe dans le prolongement de la ZPPAUP actuellement en vigueur et reprend les grands principes fondateurs de celle-ci : conserver une qualité des réhabilitations, maîtriser les extensions, l'évolution du bâti et les constructions neuves, préserver le paysage, le tout en apportant des réponses appropriées à la dégradation du patrimoine architectural, à la prise en compte des nouvelles techniques de constructions et des problématiques de développement durable.

Le dossier d'AVAP comprend :

- Un rapport de présentation des objectifs de l'aire fondés sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental.
- Un règlement édictant les règles en compatibilité avec celles du PLUi
- Un plan délimitant différents secteurs empreints de l'histoire du territoire villersois.

UNE ÉVOLUTION, PAS UNE RÉVOLUTION !

L'objectif principal de ce document est d'améliorer la ZPPAUP à l'aune de l'expérience des 7 années de pratique de celle-ci : simplification du règlement, adaptation du périmètre d'un secteur, compléments à apporter sur le diagnostic, réflexion sur le classement du patrimoine (bâiments, clôtures, parcs...)

Il ne s'agit pas d'une révolution car la ZPPAUP de Villers sur mer est récente et les objectifs de développement durable étaient déjà très présents dans le document, anticipant les dispositions du Grenelle II. Un travail de terrain approfondi avait également été effectué par l'équipe municipale, l'ABF et le bureau d'études missionné pour mener à bien ce dossier.

Mais, à défaut de ZPPAUP transformée en AVAP (date butoir 1er juillet 2016), seule la protection de 500m autour des monuments historiques subsistera. La nécessité juridique donne donc l'occasion d'une nouvelle réflexion pour adapter le document aux problématiques actuelles.

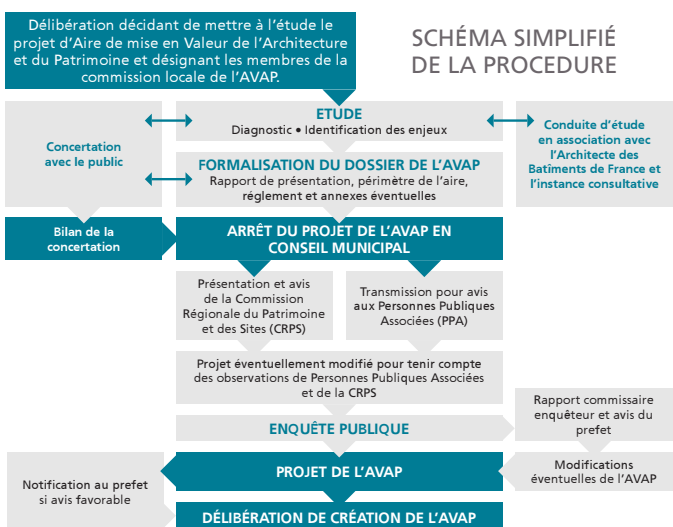


Photo Grégory Wait

DÉMARCHE PARTAGÉE

Les habitants de Villers sur mer sont invités à s'informer, échanger et partager leur vision de leur ville au cours de l'élaboration du document à travers des articles dans La Lettre de Villers et sur le site internet de la ville, des réunions publiques, un recueil d'observations à disposition en mairie et une exposition dans le même lieu.

Une enquête publique sera également l'occasion de s'exprimer sur le dossier présenté. Le partage se poursuit une fois le document en vigueur à travers la coopération établie au sein du périmètre de ZPPAUP entre particuliers et professionnels et les services de la Ville et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour tout projet de construction ou d'aménagement. Les permanences à la mairie de l'ABF une matinée par mois sont reconduites afin d'informer et de travailler de concert avec les porteurs de projet.



Plus d'informations au 02 31 14 65 09
ou sur www.mairie-villers-sur-mer.fr

DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES POUR PARTICIPER À L'ÉLABORATION DE L'AVAP

SAMEDI 18 AVRIL 2015
De la ZPPAUP à l'AVAP
pour une protection du
cadre de vie villersois
de 11h à 13h

Au cinéma du Casino • Place Fanneau

SAMEDI 23 MAI 2015
Les enjeux de l'AVAP
et leur traduction
réglementaire
de 11h à 13h

Au cinéma du Casino • Place Fanneau



La ville de Villers sur mer élabore son

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Des panneaux d'exposition sont installés à la mairie de Villers sur mer

Plus d'informations sur www.mairie-villers-sur-mer.fr ou au **02 31 14 65 09**





Une dizaine de personnes ont déjà adopté le vélo électrique !

VILLERS VOLT

OPÉRATION VÉLO ÉLECTRIQUE !

Sur une idée de Catherine Vincent, adjointe au maire chargée de l'environnement, la commune de Villers, en partenariat avec la Villeroise et le Casino, lance une opération « vélo électrique Villers Volt » pour tous les Villersois !

Le Villers Volt, une démarche écologique !

La commune propose aux Villersois (résidents principaux et secondaires) d'adopter des comportements différents en utilisant des modes de transport modernes et écologiques à la fois, de réfléchir à certaines de nos habitudes pour modifier nos réflexes de la vie courante.

Trop facilement, nous utilisons notre voiture pour quelques kilomètres. Adopter un vélo électrique à l'année, c'est s'habituer à circuler sans polluer, bouger régulièrement, respirer, prendre le temps de faire des choses pour le respect de l'environnement.

Des avantages cadeaux aux premiers participants !

La commune de Villers sur mer encourage fortement cette démarche écologique et à ce titre récompensera les 20 premiers et les 10 premiers couples par des avantages cadeaux d'une valeur de 130€ !

Le «Villers Volt» en détail

- Un vélo électrique 36 volts qui permet de grimper sans effort les côtes les plus pénibles telles que la côte de Dives et celle de Bénerville.
- Un essai gratuit d'une heure est possible avec la Villeroise.
- Le vélo Villers Volt 36 peut être équipé pour celui qui est intéressé, d'un panier à l'avant du vélo, d'un casque et d'un anti-vo.
- Pour toute question et souci de maintenance, la Villeroise vous accueille tout au long de l'année.
- Un SAV sur place en cas de problème (crevaison, problème de batterie...).
- Un prix exceptionnel et unique ! Pour 250€, vous pouvez louer un vélo électrique neuf pour une durée d'un an (durée incompressible).
- Une offre unique à Villers sur mer et un vélo unique aux couleurs de votre ville.

Informations et réservations. La Villeroise se situe au marais, face au Paléospace.

Tel au 02 31 81 91 11 ou au villersvolt@orange.fr



LE TAXI HIPPOMOBILE ARRIVE À VILLERS !

Pour continuer dans la série des transports écologiques, après le vélo électrique, la commune de Villers a opté pour la solution du taxi hippomobile !

Une belle idée !

"Notre petit train, qui transportait les vacanciers, est tombé en panne. Il était non réparable, il fallait bien trouver une solution" explique Patricia Forin, adjointe au maire chargée des animations "je savais qu'au Mont Saint-Michel, il y avait des maringottes et, je me suis dit, pourquoi pas ! Les maringottes sont des petites voitures tractées par un cheval"

Une idée qui a fait son chemin. Et de fil en aiguille, de réunions en entretiens, les Maringottes ont pris l'appellation de "taxi-hippomobiles". Une convention a été signée entre l'office de tourisme et Normandie Trait.

Jusqu'à dix voyageurs !

Fanny Pauwels, directrice de l'office de tourisme a tout mis en oeuvre pour réaliser ce projet. Le taxi-hippomobile a fait son arrivée dès le week-end de Pâques !

Ce taxi hippomobile pourra transporter jusqu'à dix voyageurs, entre le centre-ville et Villers 2000 !

Muguet ou philosophe ?

Que ce soit Muguet ou Philosophe, deux chevaux de belle allure, des Cob Normands tout droit arrivés du haras du Pin. Le public ne manquera pas de les admirer dans les rues de Villers. Ils transporteront les touristes dans leur calèche, pour une promenade le long de la plage ou un petit circuit touristique, durant les congés de Pâques, les week-ends de mai, et tous les jours en juillet et en août !

Ils seront menés par Ludivine Tessont, cochet diplômé du haras du Pin "Muguet est expérimenté. Il a ramassé les corbeilles en hyper centre-ville à Caen lors des mondiaux équestres. Nos chevaux sont au service du territoire"

Et pour l'environnement...

Un sac est prévu sous l'attelage pour récupérer le crottin. Il n'y aura donc pas de déjections sur la voie publique ! Il est également prévu une montée spéciale en calèche pour les personnes à mobilité réduite.

REMERCIEMENTS

Jean-Louis Lavergne et Annick Roorda reçoivent la médaille de la ville



Jean-Louis Lavergne, 50 ans, dépanneur de chaudière et sa compagne Annick Roorda, aide-soignante, ont reçu la médaille de la Ville, le 5 février, pour leur courage et leur dévouement lors de l'incendie qui a eu lieu début janvier.

Rappel des faits

Dans la nuit de samedi 3 à dimanche 4 janvier, résidence Kiribati, un incendie a ravagé l'appartement d'une Villersoise de 71 ans qui a péri, intoxiquée par les fumées.

Jean-Louis Lavergne, qui vit dans un pavillon juste à côté de la résidence Kiribati, située 29, rue de la Rosière, où, à 23 h 30, le feu s'est déclaré explique « J'ai pris une échelle et j'ai commencé à faire sortir des habitants des premier et deuxième étages par les balcons, pendant que ma compagne sonnait à tous les interphones pour prévenir les gens » Ensuite, ils ont laissé la place aux pompiers.



Remerciements

"C'est une chance inouïe, vous avez été les premiers à vous rendre compte qu'il y avait un incendie, et les premiers à vous rendre sur place ! Vous avez eu des réflexes parfaits " constate Jean-Paul Durand "Vous avez ensuite accueilli gentiment tout le monde chez vous, vous les avez rassurés et offert du café. Il me paraît normal de vous honorer et de vous récompenser en vous remettant la médaille de la Ville"

Sur les 14 résidents à l'année, huit ont été relogés à la Celloise pour la nuit. Le lendemain, ils sont repartis dans leur famille ou chez des amis.

A minuit, les services techniques de Villers sont intervenus "Ils ont mis en route le chauffage à la résidence la Celloise, et à 3h du matin, Dominique Gidon, qui était de congé ce jour-là, a organisé le petit-déjeuner !"



HOMMAGE

Villers est Charlie

Face à la barbarie, et en même temps que la nation toute entière, Villers s'est regroupée pour rendre un hommage vibrant aux 17 victimes des attentats de janvier à Paris.

Ce rassemblement, en hommage de Charlie Hebdo, est à l'initiative d'une institutrice, Caroline Raclot.

Près de 80 personnes étaient présentes devant l'office du tourisme de Villers.

Jean-Paul Durand, maire de Villers-sur-Mer et Claude Louis, maire de Saint Vaast en Auge, avaient endossé leurs écharpes tricolores. Professeurs des écoles, présidents et membres d'associations... Tous étaient unis dans une ambiance émouvante.

Villers a ainsi clamé son attachement aux valeurs et son refus de se laisser terroriser par la barbarie et l'obscurantisme "C'est la moindre chose que nous puissions faire..." confie Jean-Paul Durand.

Panneaux "je suis Charlie" en main, ils ont tous chanté la Marseillaise, sans oublier auparavant d'observer une minute de silence.





MÉDAILLES DU TRAVAIL

Jean-Paul Durand, maire de Villers sur mer, adjoints et conseillers municipaux ont présenté leurs vœux aux 86 employés communaux et à leur famille, début janvier, dans la salle panoramique du casino.

Médailles du travail

Les vœux, c'est aussi l'occasion de remettre les médailles d'honneur du travail.

La médaille d'honneur communale de vermeil pour 30 ans de service a été remise à Monique Chancerel, adjoint technique 2e classe aux services techniques ; Denis Léger, adjoint technique 1ere classe aux services techniques et Didier Roch, adjoint technique principal 1ere classe.

La médaille d'argent pour 20 années de service a été remise à Virginie Gély, adjoint technique de 2e classe au service comptabilité.

CINQ EMPLOYÉS MUNICIPAUX À L'HONNEUR

DÉPART EN RETRAITE

Alain Chancerel, né le 16 avril 1954 à Vimoutiers, prend sa retraite après 33 ans de bons et loyaux services aux services techniques de la mairie de Villers sur mer.

Il a commencé sa carrière le 1er juillet 1981 en qualité d'ouvrier d'entretien de la voie publique. Et d'avancement de grades, en nominations, sans oublier les reclassements, il a terminé sa fonction en qualité d'adjoint technique principal 2e classe "J'étais employé au service espaces verts et plus particulièrement l'entretien du stade" confie Alain Chancerel.

En 33 ans de carrière, Alain Chancerel a gardé de très bons souvenirs, et plus particulièrement "Je me souviens surtout du jour de l'inauguration du stade lorsqu'il a été nommé André Salesse, car il porte le nom du maire qui m'a embauché. André Salesse a été maire de Villers de maire de Villers de 1972 à 1989"

Alain Chancerel va profiter de sa retraite pour faire du sport, notamment du tennis de table et de la pétanque "et aussi un peu de bricolage à la maison !" conclut-il.



Jean-Paul Durand remet la médaille de la ville à Alain Chancerel

Les travaux



1

LA PLACE DE LA GARE

L'aménagement, place de la gare, est dorénavant sécuritaire et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Il permettra plusieurs points :

- La sécurité des usagers qui sortiront de la gare et traverseront la voie départementale pour rejoindre le centre-ville à pieds
- Une passerelle sera réalisée au niveau du pont du ruisseau Moncel afin d'assurer la continuité du cheminement piéton
- Les véhicules, en stationnement proche de la gare seront protégés et sécurisés
- Le trottoir qui part de la gare vers l'avenue de la Brigade Piron est maintenant rénové et élargi.

Les travaux comprennent :

- Un redimensionnement de la voirie par bordurage et création d'un stationnement protégé
- La mise en oeuvre d'un passage piéton sécuritaire, accessible et éclairé avec des candélabres adaptés.

Le montant estimé des travaux s'élève à 109 860 € pour la voirie et 20 000 € pour l'éclairage public.



2

LA ZONE ARTISANALE

Suite aux nuisances et dangers à proximité des bâtiments de la Zone Artisanale, les peupliers et les haies appauvries ont été abattus.

Un nouvel aménagement a été réalisé.

Dans un respect environnemental, une haie bocagère a été replantée afin d'embellir la promenade du chemin des Rangs.

Ces travaux ont permis :

- De curer et recalibrer un fossé
- De redonner une forme aux talus et de les végétaliser avec des arbustes à feuillages persistants pour cacher la vue de la Zone Artisanale en toutes saisons.

Le montant des travaux s'élève à 16 900 € pour le terrassement et à 10 700 € pour les plantations.

DÉFENSE INCENDIE

Une nouvelle borne incendie a été posée dans le secteur du lotissement Jeanne Sandret et l'hôtel " le domaine de Villers". Ce secteur était non conforme car le réseau d'eau de la Croix d'Heuland était insuffisant.

Le montant des travaux s'élève à 13 000 €, y compris l'extension du réseau sur Villers.

5

3

Aujourd'hui, les collectivités doivent réaliser des économies. Dans le domaine du fleurissement la commune va effectuer sur les trois prochaines années un réaménagement d'espaces verts.

Après avoir pris en compte plusieurs critères comme le développement durable, l'esthétique et les coûts d'entretien.

Afin de palier à la diminution des effectifs la commune utilise de nouvelles méthodes alternatives.

Vous pouvez apercevoir ci-joint le rond-point des tennis qui a été réaménagé avec ce nouveau style afin de limiter les passages de tontes et d'entretien.

Toujours dans le même but, la commune va réaliser un nouveau style de fleurissement pour les saisons estivales sur les différentes digues, les entrées de villes et devant l'office de tourisme avec des végétaux dans des bacs de couleur. Cette nouveauté permettra de limiter les investissements tous les ans dans des plantes annuelles mais aussi de diminuer les temps de passages à l'arrosage.

De plus, ce nouveau style de fleurissement devrait donner un nouveau cachet et un autre dynamisme à la commune.

Embellir notre commune en maîtrisant au mieux les coûts dans une demande de développement durable.

Le rond-point des tennis et les parterres aux entrées de ville ont été ré-émménagés de façon de supprimer les tontes et le désherbage manuel.

Les abords du pôle médical, rue Bagot, ont été également réaménagés.

- Ils ont été minéralisés de cailloux blancs afin de réduire le coût de maintenance des espaces verts.

- Des pots de couleurs, plantés d'arbustes, embellissent l'entrée du pôle.

Le montant de ces travaux s'élève à 3 000 €.

A l'image du fleurissement réalisé devant le pôle médical, rue Bagot, de grands pots de couleur seront disposés sur les digues, devant l'Office de Tourisme et Avenue de la République : limiter l'achat de plantes annuelles et l'arrosage manuel.

Un nouveau fleurissement afin d'allier développement durable, esthétique et rationalisation



4



LE PARC SAN CARLO

Dans le cadre de sa réhabilitation, l'Office National des Forêts (ONF) a diagnostiqué tous les arbres du parc San Carlo, fin 2014, afin de repérer les arbres potentiellement dangereux, malades ou morts.

A l'issue de ce rapport 13 arbres morts ou malades ont été abattus en urgence pour éviter la prolifération de la maladie, et également garantir la sécurité des promeneurs. Un entretien pluriannuel du parc est programmé.

Un éclaircissement est prévu dans les années à venir afin de retrouver un caractère naturel.

Coût du diagnostic sanitaire des arbres du Parc San Carlo : 3 900 €

Coût d'abattage de 13 arbres dans le Parc San Carlo : 6 960 €

En projet.

Dans les mois à venir, une passerelle en bois de 8 m de long, sera posée afin de rétablir le cheminement pédestre dans l'ensemble du parc.

Elle remplacera l'ancien pont devenu dangereux, et démonté pour des raisons de sécurité.

Coût de la passerelle de 8m qui sera posée dans les prochains mois : 13 450 €

PORTRAIT

PATRICIA FORIN, une adjointe dynamique et toujours présente

2e
adjointe



PORTRAIT

Patricia Forin se consacre entièrement à son rôle d'élue. Elle est deuxième adjointe au maire, chargée de la plage, de l'animation, de la culture, du tourisme et de l'école.

Elle est conseillère communautaire.

Elle est également 1ère Vice-Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados depuis 7 ans.

VILLERS N'A PAS DE SECRET POUR ELLE

Patricia Forin est adjointe depuis 1995. Au début de sa carrière d'élue, elle a eu la charge des travaux pendant 6 ans, du social pendant 9 ans « Ce qui me donne aujourd'hui une vue globale du fonctionnement de la ville »

SES PASSIONS

Patricia Forin adore faire la cuisine. Elle aime recevoir et être entourée par sa famille et ses amis.

GESTION DE LA PLAGE

Patricia Forin gère la plage pour la 6^e année consécutive. Elle s'occupe du recrutement des sauveteurs dès le mois de janvier, aussi bien les SNSM que les civils, soit 16 personnes au total ! Elle s'occupe également de l'affectation des CRS «Ce qui demande de nombreux courriers auprès du Ministre de l'Intérieur » confie t-elle.

La mise en place des postes de secours, du 1^{er} mai au 15 septembre, et la signalétique de la plage font aussi partie de ses tâches.

«En saison, la coordination des équipes du front de mer demande une présence journalière durant les deux mois d'été!» précise Patricia Forin. Donc, pas question de prendre des congés durant cette période !

OFFICE DE TOURISME ET ANIMATION

Patricia Forin valide la programmation des animations proposées par l'Office de Tourisme. Elle est force de propositions pour développer la saison culturelle qui regroupe les animations organisées par l'Office de Tourisme et les expositions du Villare.

Son rôle de Vice-Présidente exécutive de l'OT la fait travailler en étroite collaboration avec Fanny Pauwels, directrice de l'OT, que ce soit au niveau décisionnaire administratif, ou au niveau des investissements et la gestion générale de la structure.

L'ÉCOLE

Patricia Forin s'occupe des écoles depuis plus de 20 ans ! «C'est une très grosse charge de travail »

Elle a eu, à son actif, la mise en place des APS (activités Périscolaires), un travail énorme, qui aujourd'hui rencontre un grand succès !

Elle a obtenu l'ouverture d'une classe spécifique pour les enfants de deux ans « Il n'y en a que deux dans le département ! »

Elle coordine le personnel communal, affecté à l'école, avec la mairie, et s'occupe de la gestion du restaurant scolaire.

Parmi ses autres tâches, il y a la remise des prix en fin d'année scolaire et l'organisation du Noël de l'école, les cadeaux, les friandises, le goûter, le film ou spectacle...

CENTRE AÉRÉ

Patricia Forin travaille en collaboration avec Frank Lebaillif

LETTRE DE VILLERS

Patricia Forin assiste Laurence Kieffer dans la Lettre de Villers, aussi bien dans la conception que dans la rédaction.

ET POUR CONCLURE...

Patricia Forin est membre du conseil du Paléospace.



PÉRISCOLAIRE DE L'ÉQUITATION AU PROGRAMME

Depuis fin novembre 2014, dans le cadre des activités périscolaires (APS) de l'école Victor Duprez, l'équitation est proposée aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

"Cette nouvelle activité remporte un très grand succès auprès des enfants ! C'est aussi, pour certains, la possibilité de pratiquer un sport, dont ils n'auraient pu bénéficier autrement" confie Privat Périn, directeur de l'école.

Voltige et balades en forêt

Chaque vendredi, huit jeunes cavaliers viennent pratiquer l'équitation de 15h à 16h30 aux Ecuries de la Villedieu, à Villers, et ce pendant 7 semaines.

Les groupes d'enfants sont renouvelés après chaque vacances.

Au programme : découverte du cheval, voltige, mise en selle et balade en forêt. L'encadrement est assuré par Nicolas Martin et Emilie Carregari, professionnels diplômés.

"L'objectif est de permettre à un maximum d'enfants de l'école, n'ayant jamais ou peu pratiqué l'équitation, de découvrir ce sport dont la Normandie est championne" renchérit Marie-Laure Guérin.

DÉMATÉRIALISATION GESTION DE LA CANTINE

A compter de la rentrée de septembre 2015, la commune de Villers sur mer met à votre disposition un nouveau e-service : le paiement en ligne de la restauration scolaire de vos enfants.

Ce e-service est réservé aux personnes détentrices d'une carte bancaire. Il est accessible en se connectant à un site internet sécurisé.

A l'école

CLUB "TOUS POUR LE BÉNIN"



BÉNIN
L'ÉCOLE DE MONKPÀ



LES SACS DU FESTIVAL DE LA ROCHELLE FONT ÉTAPE À VILLERS

Les sacs du festival 2014 de la Rochelle sont arrivés à l'école Victor Duprez de Villers début janvier. Ils repartiront très bientôt pour le Bénin.

Le club "Tous pour le Bénin" de l'école Victor Duprez, à Villers, a reçu une centaine de sacs de la part du Festival du film de la Rochelle.

"Ce sont les mêmes sacs qui ont été distribués aux festivaliers l'été dernier" précise Privat Périn, directeur du groupe scolaire. Une photo a été prise début janvier. Les élèves ont signé la photo, qui sera envoyée au Festival, pour les remercier.

Une belle idée

Privat Périn est également adjoint au maire à la commune de Cresseveuille "La femme du maire, Serge Marie, fait partie de l'équipe d'organisation du festival du film de la Rochelle. Et c'est comme ça que nous avons eu l'idée d'offrir une centaine de sacs au club Bénin"

Le club Bénin

"L'objectif du projet Tous avec le Bénin est de venir en aide à l'école primaire de Monkpà, située au Bénin, en leur envoyant des affaires scolaires, dictionnaires, cahiers, gommes, crayons..." explique Privat Périn.

Tout a commencé par une correspondance épistolaire avec l'école de Monkpà au Bénin, puis s'en sont suivis de nombreux échanges... C'est ainsi que depuis 6 ans, les élèves de l'école Victor Duprez oeuvrent pour l'association "Tous avec le Bénin" créée et présidée par Privat Périn "Plusieurs activités sont menées tout au long de l'année au profit du Bénin. Le marché d'automne 2014, par exemple, a permis de récolter la somme de 1 100 €" confie Privat Périn.

Retour en images



LES CM2 SONT PARTIS À LA NEIGE

Les CM2 de l'école Victor Duprez sont partis à la neige la semaine du 7 au 16 mars. Accompagnés de leur institutrice, Véronique Lecomte, de Franck Lebaillif et deux animateurs : Nicolas et Auriane, les 28 élèves se sont retrouvés au centre UNCMT "Les Gentianes" de Termignon (Savoie).

De nombreux souvenirs ont parsemé cette classe de neige. "Les élèves ont fait deux heures de ski par jour, une promenade en raquettes et une cani-rando. Ils ont également visité une fromagerie, l'atelier d'un sculpteur, et la maison d'un conteur" énumère Véronique Lecomte. Le dernier jour était réservé aux passages d'étoiles.

Les classes de neige ont été subventionnées en partie par la commune de Villers (40%) et l'Association des Parents d'Elèves, le reste, à la charge des familles.



Associations

ANCIENS COMBATTANTS

Michel Vancoille, président local, donne sa démission



Michel Vancoille, président local des Anciens Combattants a donné sa démission lors de l'assemblée générale qui a eu lieu début mars, salle Bagot.

"Je prends ma retraite après 26 ans de bureau" confie t-il. Trésorier en 1989, secrétaire en 2000, puis président, Michel Vancoille désire se retirer de la présidence, mais cependant "je resterai membre de l'association"

Un appel est lancé pour sa succession

A ce jour, personne ne le remplace "Je lance donc un appel pour prendre ma suite" poursuit Michel Vancoille, en s'adressant aux 50 adhérents de l'association.

ADIPRO

Association de Développement des Intérêts des Propriétaires et Occupants de Villers sur mer



Après notre repas de la fête de la coquille qui fut un très grand succès, et quelque mois "d'hibernation" le conseil d'administration s'est réuni pour préparer la nouvelle saison 2015.

2014, une année chargée

Une minute de silence en mémoire de Michel Montaigu décédé cette année.

"Nous avons eu beaucoup d'événements, le 70e anniversaire du débarquement, l'inauguration de la stèle à Bénéville, au mont Canisy, en mémoire aux marins anglais, le 22 août, le 4 septembre, nous avons été à Bruxelles pour la libération de la ville où nous sommes d'ailleurs invités pour le 11 novembre 2015"

Les prochaines cérémonies en 2015

le 8 mai, le 5 et le 18 juin, 14 juillet, 22 août, 11 novembre et 5 décembre pour la fin de la guerre d'Algérie.

"La vente des bleuets a rapporté 315 € à l'association" précise Gilbert Leclerc, trésorier.

Composition du bureau. Michel Vancoille, président démissionnaire ; Daniel Godbert vice-président, Jean-Pierre Florentin secrétaire, Chantal Leroy, trésorière adjointe et Gilbert Leclerc trésorier.

■ Notre assemblée générale se déroulera le 10 mai 2015 à la salle bagot à 10h.

A cette occasion nous présenterons nos projets pour l'été et Jean-Paul Durand, maire de Villers, nous honorera de sa présence pour dialoguer avec tous nos adhérents sur la vie de villers !

■ Règlement obligatoire de la cotisation pour cette manifestation personne seule 16 €, couple 20 €.

■ Contact. Françoise Lechau, présidente au 06 86 33 61 22.

Conseil d'administration

Présidente Françoise Lechau, Vice présidente et secrétaire Monique Perrault

Trésorier Gérard Rampon, Trésorière adjointe Renée Gozlan Membres France Lecoer, Claude Attali et Denis Viel.

ASSOCIATION FAMILLES VILLERSOISES

La braderie du foyer Saint-Paul

La braderie du foyer Saint-Paul pourrait se résumer en deux mots, petits prix et bonne action! Une manifestation qui obtient chaque année un énorme succès, car elle propose des milliers de vêtements, sacs, chaussures, linge de maison... offerts par de généreux donateurs et vendus à 1 €, 2 €...

Samedi 25 et dimanche 26 avril

De 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h le samedi et dimanche de 9h à 13h. Bd Pitre Chevalier, à Villers.



BROCANTE

de l'Amicale du personnel communal

■ Samedi 6 juin au stade inscriptions au 02 31 64 90 14 de 10h à 16h du lundi au vendredi.

4€ le mètre pour les particuliers et 6€ pour les professionnels. Placement dès 6h sur zone, début des ventes à 8h.

Renseignements

Cathy au 06 63 90 26 29 ou Isabelle au 06 85 03 10 78.



LE CERCLE NAUTIQUE DE VILLERS

L'année 2015 pour le Cercle Nautique de Villers (CNV) se définit en trois mots investissement, régates et continuité.

De nouveaux équipements

La glisse sera au rendez-vous au CNV grâce à l'acquisition de trois Paddle Board destinés à la location "Il s'agit d'une planche relativement semblable à un surf, mais le pratiquant se dirige et s'équilibre avec une pagaie. Le paddle board permet de surfer sur des petites vagues et il est propice à la balade à l'aide de la pagaie" explique Nicolas Colibert, entraîneur.

Le CNV se dotera également très bientôt d'un nouveau Zodiac pour la surveillance et l'encadrement des sorties voiles.

"Un nouveau char à voile va compléter l'équipement actuel et répondra au besoin du vacancier soucieux de rouler sur du matériel neuf".

"La sécurité des pratiquants est notre priorité, de ce fait le CNV s'équipe de nouveaux gilets de sauvetage et de talkie walkie (VHF)"

Les championnats

L'année 2014 a vu naître une équipe de compétition qui a réussi à atteindre le championnat de France.

L'année 2015 s'inscrit dans l'amélioration de cette équipe en augmentant leur présence dans les différentes régates et tournois organisés en France.

L'activité entraînement loisir et sportif redémarre samedi 4 avril.

- La voile sportive de 9h30 à 12h30 les samedis
- La voile Loisir ados adultes de 14h à 17h les samedis
- La voile enfants à partir de 9 ans de 14h à 17h les samedis

Durant les vacances de Pâques le CNV organise deux semaines de stage de voile catamaran. Pour la pratique du char à voile veuillez consulter notre site internet pour obtenir les dates et horaires des séances. voilevillers.com



LE CLUB DE PÉTANQUE

Le club de pétanque de Villers observe une hausse constante de ses adhérents "En effet, le club est passé de 61 adhérents en 2013 à 70 en 2014. Les licenciés sont au nombre de 21, ce qui reste stable" remarque Robert Grandjean, président du club de pétanque de Villers, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu en janvier "A noter, l'arrivée de deux jeunes qui devraient prendre leur licence. Une touche de jeunesse au sein du Club !" poursuit le président.

Projets 2015.

Pour 2015, quatre concours en doublette formée : les samedis 11 et 25 juillet et les samedis 8 et 22 août.

Concours vétérans. "23 concours auront lieu en 2015. L'âge demandé pour les concours est de 60 ans dans l'année"

Une grande nouveauté !

Un nouveau concours est programmé " Il s'agit du championnat du club des vétérans. Pour ce championnat, il faudra former une équipe de 6 joueurs. Quatre concours seront organisés en 2015" annonce Robert Grandjean.

Le prix de la carte reste à 10€, gratuit pour les femmes. La licence reste à 35 €.



Club de pétanque.

Tous les joueurs sont accueillis tous les jours sur les terrains situés à côté des tennis couverts, à partir de 14h30.

Le prix de la carte reste à 10€, gratuit pour les femmes. La licence reste à 35 €.

Contact. 06.42.61.08.22

KARATÉ

DANIEL HAUSVIRT, LE NOUVEAU PRÉSIDENT



Daniel Hausvirt, 56 ans, ceinture noire 1ere dan, est le nouveau président du club de Karaté de Villers.

Un club en plein essor

C'est à l'initiative de Sébastien Hay, ceinture noire 2eme dan, assisté par Pierre Coudert, ceinture noire 4eme dan, tous deux diplômés de l'école des cadres de la FFKDA que le club de karaté est créé le 11 octobre 2011. Dénommé Dento Ryu Karaté Club de la Côte Fleurie (DSRKCCF) le club est en plein essor.

En effet, il compte actuellement 35 adhérents, 25 enfants et 10 adultes (25 adhérents dont 14 enfants et 11 adultes en 2013)

L'objectif du club est l'enseignement de la pratique du karaté (école SHITO

RYU) en appliquant les références traditionnelles, dans le respect de son fondateur, Maître Kenwa Mabuni.

Actuellement, Daniel Hausvirt donne des cours en présence de Pierre Coudert et Sébastien Hay, cependant " Le 11 avril, je passe mon diplôme d'animateur fédéral, ce qui me donnera le droit de dispenser des cours tout seul au sein du club"

Quant aux compétitions, "Nous venons d'obtenir la 1ere et la 3e place en coupe du Calvados enfants" poursuit Daniel Hausvirt.

Karaté gratuit

"En juillet et en août, il y aura une initiation gratuite et ouverte à tous de karaté ! Elle aura lieu les jeudis de 18h30 à 20h au stade André Salesse" informe le nouveau président.

Entraînements

Les cours ont lieu au stade André Salesse, à Villers. Il sont ouverts à un large public, débutants ou confirmés, adultes et enfants. Lundi, mercredi et vendredi de 17h15 à 18h15, débutants tous âges ; de 18h30 à 19h30 enfants gradés et confirmés ; de 20h à 21h30 adultes. Tarifs annuels 84 € enfant et 134 € adultes.

Tel pour renseignements

au 06 73 29 16 25.

L'AJV CINQUANTE ANS D'EXISTENCE !

Jean-Jacques Legros, président depuis 20 ans, constate « que l'association, qui va fêter ses 50 ans cette année, se porte bien avec 330 membres, soit cinq de plus que l'an passé !»

Les femmes tiennent le flambeau !

La proportion d'adultes ne cesse de progresser avec 225 participants contre 105 chez les jeunes de moins de 18 ans, "cette tranche d'âge représente désormais près de 70 % de nos membres". Les hommes sont en nette infériorité avec 98 personnes, 76 ayant plus de 18 ans. Les femmes, au nombre de 232, enregistrent un record d'inscriptions. Elles constituent principalement le capital des sections danse, gym, maintien en forme mais arrivent maintenant en tête dans la section badminton, forte de 44 participants dont 24 joueuses.

" Seule ombre à ce beau palmarès, la section Sambo lutte qui a perdu la moitié de ses membres. Il ne reste plus

que 13 participants dont seulement 3 villersois."Le nombre d'adhérents habitant hors commune de Villers continue sa progression et représente plus de 43 % des participants. Soit 143 personnes contre 183 issues de la commune.

Des prix attractifs !

L'Association se voulant à la portée de tous, pratique des prix attractifs, encore inchangés cette année. « Nous avons même ouvert la gratuité à trois disciplines, badminton, modélisme et tennis de table, pour les jeunes de moins de 17 ans ! ».

Une petite nouveauté cette année "Le garden club de Branville a souhaité conclure à nouveau, un partenariat avec notre association pour vous permettre de pratiquer l'Aquagym à un prix préférentiel, au tarif de 8 € la séance de 45 minutes au lieu de 9,50 €. Vous avez en plus, l'accès libre pendant 15 minutes à l'espace détente sauna, hammam et bain à remous "

Francine Masségu quitte le club des petits loups

Francine Masségu, retraitée, ancienne institutrice à Villers s'occupait des enfants de 3 à 10 ans environ, au sein du Club des petits loups, installé au Villare.

Les activités de ce club : jeux ludiques et éducatifs, jeux de société...

Les jours d'ouverture de ce club étaient du mardi au vendredi de 14h à 16h, uniquement pendant les vacances scolaires de Basse-Normandie. Le club était fermé les jours fériés et aussi en juillet et en août.

Le club recherche une ou deux remplaçantes

"Cela fait 6 ans qu'elle s'occupe de cet atelier, et elle a souhaité arrêter" informe Gilbert Lesaffre.

"Donc, nous recherchons une ou deux mamies ou plus jeunes, pour prendre le relais aux prochaines

vacances de Basse-Normandie (hors vacances d'été) donc ce sera vers mi-octobre 2015"

Francine Masségu a gentiment proposé de passer les premiers jours avec les ou la remplaçante pour l'informer sur le fonctionnement de cette activité.

Pourquoi deux ?

"Parce que ce sera moins contraignant que de faire tous les après-midis pendant 2 semaines d'affilées, tous les 2 mois à peu près, cela permettrait d'alterner, ou de se remplacer, enfin, de s'arranger entre-elles"

Et pour conclure...

Le conseil d'administration de Villers accueil remercie Francine Masségu pour ses 6 années d'activités dans l'association.



Les randonnées sont maintenant divisées en deux groupes. Rendez-vous tous les lundis à 13h30 devant la bibliothèque !



LES NOUVELLES SORTIES DE VILLERS-ACCUEIL

- Samedi 25 avril, soirée dansante à la Briquerie, sur les hauteurs d'Honfleur.
- Samedi 16 mai, repas dansant au Castellamare de 12h30 à 17h.
- Samedi 13 juin, tournoi de pétanque de 11h à 16h. participation 5€ avec casse-croûte et rafraîchissements inclus.

Renseignements.

Jean-Claude Vauxion 02 31 87 60 28



DIRE-LIRE

C'est le retour du Printemps, vous avez envie de vous éva-der... rejoignez l'association Dire-Lire, Mitsou vous attend, toujours prête à vous « embarquer » dans des contes et des histoires qui alimenteront vos rêves !

Rendez-vous au Villare

■ Pour TOUS, petits et grands, enfants et adultes :

un « Moment d'Histoires », le jeudi 23 avril, à 11h00 précisément, avec des contes de circonstance, et même une petite déambulation en plein air si le temps s'y prête !

■ Les « Comptines et petits Mots Contés » feront chanter et jouer les TOUT-PETITS de 8 à 30 mois accompagnés d'un adulte, les mercredis 22 et 29 avril de 11h à 11h45.

■ « Les mots et la plume », l'atelier d'écriture destiné aux adultes et ados se poursuit un jeudi sur deux de 18h à 19h45. Les dates à noter : 9 et 23 avril, 7 et 21 mai, 25 juin.

Et, peut-être, d'autres surprises... Toutes les informations par voie d'affichage, au Villare et à l'office de tourisme, ou par téléphone au 06 73 50 56 17, direlire.lesmots@yahoo.fr



Le Paléospace

Laurent Picot, paléontologue et les crânes humains conservés pour la phrénologie



Ca s'est passé durant les congés de février !



NATURALIA, exposition temporaire d'hiver

Naturalia est la première exposition temporaire de l'hiver, installée pour les congés de février.

Il s'agit d'une exposition réalisée par Normandie Patrimoine et le réseau des musées de Basse-Normandie. C'est un véritable héritage des scientifiques, naturalistes et collectionneurs Bas-Normands. Ces collections témoignent de l'excellence et du foisonnement de la recherche naturaliste depuis le XVIIe siècle à nos jours.

"Un constat a été fait, il n'y a pas de musée d'histoire naturelle en Basse-Normandie. Hors, il y a énormément de collections privées de géologie, zoologie, botanique, paléontologie... sans oublier les restes humains et les outils de découverte !" explique Laurent Picot, paléontologue.

Le but de Naturalia est de faire un bilan, et aussi "de montrer les dangers des mauvaises conservations, comme celle des oiseaux empaillés conservés dans un lieu humide" Un bilan qui révèle donc le besoin d'un stockage adéquat pour chaque pièce de collection "C'est un véritable patrimoine !"

Naturalia, l'exposition

L'exposition se compose d'une dizaine de panneaux et de plusieurs vitrines où le visiteur peut découvrir un museau de crocodile, observer la mérule, s'étonner devant la vitrine de crânes humains conservés pour la phrénologie, sans oublier les instruments d'observation, notamment un microscope qui a plus d'un siècle !

48 000

C'est le nombre de visites au Paléospace en 2014 contre 39 000 en 2013 !



Vous pensiez que les dinosaures avaient disparu il y a 65 millions d'années sans laisser de descendants ?

Détrompez-vous et venez découvrir comment certaines familles de dinosaures ont évolué. Après votre visite, vous regarderez les oiseaux d'une autre manière...

NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE "Les Oiseaux : L'Envol des Dinosaures"

Les oiseaux, l'envol des dinosaures

Les dinosaures théropodes sont connus dès le Trias et sont présents sur tous les continents.

Les nouvelles découvertes Chinoises et Russes permettent enfin d'observer des éléments qui ne se conservent pas d'habitude avec la fossilisation et mettent en lumière la présence de plumes sur l'épiderme de ces dinosaures.

Les dinos à plumes

Ainsi la notion de dinosaures à plumes fait peu à peu sa place dans l'appréhension de ces animaux et soulève la question de l'utilité des plumes.

Servent-elles pour la régulation de la température, pour parader, pour planer, pour voler ou autre chose? Petit à petit, certaines lignées de dinosaures à plumes vont évoluer vers les oiseaux primitifs qui montrent rapidement une grande diversité et une adaptation à de nombreuses niches écologiques.

Les modalités de cette évolution sont actuellement au coeur des débats scientifiques.

De façon chronologique, la diversification des oiseaux sera illustrée par différents fossiles phares, avec des espèces géantes comme Gastornis et Phorusrhacos et des espèces spectaculaires, très adaptées, au bec crénelé, comme les Pelagornis.

Certains oiseaux récents ont disparu en raison des activités humaines comme les oiseaux géants de Madagascar, Aepyornis, le pigeon migrateur américain et le très célèbre Dodo.

La grande diversité des oiseaux actuels sera alors illustrée par l'étrange Kiwi, le beau Quetzal et de nombreux oiseaux Normands.

LE PALÉOSPACE RÉCOMPENSÉ POUR SES ANIMATIONS !

Fin février, le Paléospace s'est vu remettre le Trophée du Tourisme du Calvados 2015 : Catégorie Animation. Le jury a salué la qualité des animations du Paléospace notamment avec la nouvelle salle "Dinosaures de Normandie", les ateliers, les visites guidées et les événements à l'année.

- Karine Boutillier, directrice du Paléospace
- Catherine Ménigault responsable administrative du Comité Départemental Tourisme Calvados (CDT)
- Armelle Le Goff chargée des Relations Presse au CDT du Calvados
- Tiphaine Le Maguer, chargée de communication

TROPHÉES
DU TOURISME
DU CALVADOS



Le Paléospace est intervenu pour la semaine des maths



Le Paléospace a été sollicité par Xavier Gauchard, inspecteur d'Académie mathématiques et Françoise Guitard, déléguée académique action culturelle, pour une intervention à l'université de Caen, en mars dernier. Le thème de cette intervention s'est portée sur les mathématiques et le transport "Les mathématiques me transportent, mais où suis-je arrivé ? tel était le thème de mon intervention interactive. La salle du Méridien entre parfaitement dans cette thématique" explique Stéphane Croutte, médiateur scientifique spécialisé en astronomie, qui était l'intervenant à l'université de Caen pour la semaine des maths.

De l'arbalestrille au sextant

Stéphane Croutte a proposé un atelier "sextant" pour les scolaires, de la primaire au lycée. Puis un petit jeu interactif a agrémenté l'intervention "on s'échoue quelque part dans le monde, où sommes-nous ? c'est le principe de l'île mystérieuse, une réflexion commune où chacun a pu proposer des idées ou des instruments" GPS, sextant... ou l'arbalestrille, le bâton de Jacob, du 14e siècle, qui permettait de déterminer la hauteur du soleil à midi et d'en déduire la latitude. Instrument qui a été remplacé par le sextant au 18e siècle"



Eclipse, le rendez-vous soleil-lune s'est déroulé dans les nuages

Vendredi 20 mars, premier jour du printemps, mais aussi journée d'éclipse solaire. Une bonne centaine de personnes était présente au paléospace. Le but de cette rencontre était d'essayer d'observer l'éclipse à l'aide de lunettes et de télescopes prêtés par le Paléospace.

Des élèves de l'école Saint-François de Caen, accompagnés de leur institutrice étaient également présents. La couche de nuage était trop importante pour voir l'éclipse. Cependant à 10h30 précises, le ciel s'est un peu assombri et le froid s'est fait sentir.

Stéphane Croutte, médiateur scientifique au Paléospace, spécialisé en astronomie, n'a pas manqué de donner quelques explications sur le phénomène des éclipses.

L'agenda

LA NUIT DES MUSÉES

A l'occasion de la nuit des musées, le Paléospace ouvre ses portes de 19h à 22h. Des élèves, qui auront au préalable travaillé sur la connaissance des fossiles, proposeront de petites présentations, notamment sur Anna, notre ophtalmosaure vedette ! Ces présentations s'inscrivent dans l'opération "la classe, l'oeuvre" de la nuit Européenne des Musées.

- Samedi 16 mai, l'entrée est gratuite pour tous ! de 19h à 22h !

VISITE GUIDÉE DINOSAURE

Plongez dans le monde des dinosaures, ces grands reptiles terrestres dont les fossiles ont été retrouvés dans les roches Normandes. Apprenez à les reconnaître, découvrez leurs particularités, leurs modes de vie. Pourquoi ont-ils disparu ? Ont-ils des descendants ? Questionnez le guide !

- Avril. Les 4, 11, 18 et 25 avril à 14h30.
- Mai. Les 2, 9, 16, 23 et 30 mai à 14h30.
- Juin. Les 6, 13, 20 et 27 juin à 14h30

Renseignements au Paléospace au 02 31 81 77 60. Durée 1h30. Tarifs 10,50 € et 7,50 €. Tout public.

Au marais

BALADE DÉCOUVERTE DU MARAIS



Une escapade nature pour petits et grands, pour découvrir avec vos sens le marais, observation des oiseaux aux jumelles, de la flore du marais, écoute des chants des passereaux... Durée 1h30.

- Avril. Les 19 et 26 avril à 15h.
- Mai. Les 3 et 24 mai à 15h.
- Juin. Les 6 et 21 juin à 15h.



Nouveauté 2015 !

LA NUIT DE LA CHOUETTE

La nuit de la chouette, c'est une visite nocturne et commentée réalisée par Emmanuel Schmidt, naturaliste, à la recherche d'une faune discrète et mystérieuse dans le marais, les chouettes. ces rapaces nocturnes, au bec crochu, aux serres recourbées et puissantes ont une excellente vue pour chasser...

- Samedi 11 avril à 20h30.

LA BALADE DE COAA LA GRENOUILLE VERTE



Conçue pour les enfants à partir de 5 ans, cette balade dans le marais mêle jeux et découverte de la nature, observation à la loupe de petits animaux aquatiques, observation des oiseaux à la jumelle, approche sensorielle des plantes...

Les parents sont les bienvenus !

- Avril. Les 15, 22 et 29 avril à 11h.
- Mai. Le 6 mai à 11h.



SAFARI-PHOTO EN ROSALIE



Conçue pour la famille, cette balade en Rosalie se déroule comme un rallye. Muni de cartes et indices, découvrez les

lieux remarquables du marais, faune, flore, histoire... et validez votre passage par une photo. L'excursion se poursuit avec un parcours pédestre pour répondre aux questions présentées sur votre carnet.

Durée 2h, dont 1h de Rosalie.

N'oubliez pas votre appareil photo !

- Avril. Le 12 avril à 14h30.
- Mai. Le 10 mai à 14h30.
- Juin. Le 14 juin à 14h30.

Retour en images

DU 29 JANVIER AU 1er FEVRIER

LE 6e FESTIVAL DE SCRABBLE

Le festival de scrabble Côte Fleurie proposé par le club Tourisme et Jeux de Villers sur mer sous l'égide du comité Normandie de la FFSc a eu lieu du jeudi 29 janvier au dimanche 1er février à Villers, aux tennis couverts.

"Nous avons eu 190 participants cette année, dont 30 en duplex avec le Havre " annonce Franck Maniquant, directeur du festival de scrabble "soit 20% en plus par rapport à l'année dernière !"

Les participants étaient venus de toute le France et de Belgique pour se battre à coup de mots qui comptent double ou triple.

Résultats. Le vainqueur de cette compétition est Thierry Chincholle ; 2e Guy Delore ; 3e Bernard Caro.





PLUS DE 3 500 VISITEURS !

21 et 22 FÉVRIER

LE 5e RENDEZ-VOUS DU MODÉLISME

Le 5e « Rendez-vous du Modélisme » qui a eu lieu au Villare, espace culturel et associatif, a bien tenu ses promesses avec plus de 3 500 visiteurs, cinquante exposants sur deux étages, certains stands mesuraient dix mètres de long pour les réseaux ferroviaires.

Trains, bateaux, avions, voitures radio-guidées, figurines... tout y était ! Sans oublier une nouveauté, R2D2, le robot de Stars Wars en taille réelle et animé ! " Les plans du robot m'ont d'ailleurs été confiés par Lucas film !" renseigne André Procureur, le constructeur. Des démonstrations, des ateliers de montage de maquettes, sur l'eau, le modélisme naval et si on levait un peu le nez, un drone surgissait au dessus-de nos têtes !

Les visiteurs n'ont pas été déçus, ils ont retrouvé leur âme d'enfance !

Retour en images



Les ateliers de Camille ont battu un record avec une moyenne de 100 enfants par semaine ! Du jamais vu aux congés de février !



Les sucreries d'Hansel et Gretel au menu des p'tits chefs

L'atelier de cuisine pour enfants a affiché complet avec une bonne vingtaine de participants ! Les disciples d'Escoffier ont dévoilé leurs recettes autour des contes de Grimm, les sucreries que l'on pourrait trouver dans la maison d'Hansel et Gretel comme les petits sablés d'Asnelle décorés avec du caramel beurre salé, des brownies aux noisettes, des mirlitons aux agrumes, et pour finir, les enfants ont confectionné des modelages de petits personnages avec du chocolat blanc.



DU 16 FÉVRIER AU 21 MARS

VILLERS À L'HEURE DU CONTE

"Villers à l'heure du conte", une idée du Comité de Jumelage.

Parmi les nouvelles animations 2015, "Villers à l'heure du conte", a tenu toutes ses promesses. "Une manifestation qui a remporté un grand succès, et qui se pérennisera dans les années à venir avec des contes Africains, Norvégiens... ou Normands !" confie Xavier Le Guevellou, directeur de l'animation.

Les prémices de cette belle manifestation ont commencé avec le concours "Grimm en Vitrine" "Les commerçants Villerois se sont mis à l'heure de Grimm en cachant des personnages de contes dans les vitrines et en offrant de beaux cadeaux pour la remise des prix qui a eu lieu au chalet de pain d'épices, installé au Villare.

Résultats.
1ère Nadège Sanchez
2e Elias Trupot
3e Clotilde Gaunneau.

L'Office de Tourisme et d'Animation, ainsi que de nombreuses associations ont participé à la réalisation de cet événement très réussi !



VILLERS



A L'HEURE DU CONTE 1ère édition



LES CONTES avec la bibliothèque

▶ Nicole Chedru, responsable de la Bibliothèque pour tous a lu les contes de Grimm aux classes de l'école Victor Duprez, qui se sont déplacées pour l'événement.

LES CONTES-FÉRENCES

Les contes-férences ou les contes expliqués aux adultes, présentés par Yann Lebaillif "les frères Grimm", et "Qui a peur du grand méchant loup ? ce qui se cache derrière les contes" les messages symboliques"



Villers à l'heure des contes de Grimm est la première inauguration de Fanny Pauwels, directrice générale "Car l'office de tourisme a repris la gestion du Villare depuis le 1er janvier 2015".

▶ De gauche à droite, sur la photo, les organisateurs de Villers à l'heure du conte : Xavier Le Guevellou, directeur de l'animation ; Fanny Pauwels directrice de l'office de tourisme et Maryline Deroeux, présidente de comité de jumelage.



Pour clore "Villers à l'heure du conte" en beauté, un spectacle gratuit a été offert aux enfants, "Celui qui partit en quête de la peur" de la Compagnie "à main levée"

A l'issue du spectacle, un délicieux goûter de crêpes et de jus de fruits a ravi les gourmands.



L'agenda

Avril

ÉVÉNEMENT ! LES 26 ET 27 AVRIL VILLERS GAMES



Une animation pour tous, à déguster en famille et sans modération !
Villers Games, c'est l'occasion de partager une passion, celle des jeux vidéos !

Le Villare sera, pour cet événement transformé en véritable musée vivant qui racontera l'histoire du premier jeu vidéo, en 1950, à nos jours. Il y aura du matériel des années 70...

Au programme, des tournois et des conférences, sans oublier la présence de l'association Cosplay. Ces derniers seront costumés et grimés à l'image de leur personnage virtuel préféré !

Un tournoi de jeu en réseau sera organisé le samedi. Il sera mis en ligne en direct sur internet sur la chaîne You Tube.
Pour cette occasion, le Villare fermera à 23h.



LES CONGÉS DE PÂQUES

DU 20 AU AU 6 MAI LES ATELIERS DE CAMILLE Créa' et jeux à la carte

Ateliers de bricolages ludiques avec Camille
Lundi jeu de pêche à la ligne, mardi création de masques, mercredi la boîte à bijoux, jeudi les pièges à rêves, vendredi le jeu du morpion.

De 14h30 à 16h pour les 7 à 12 ans.

De 16h15 à 17h30 pour les 4 à 6 ans.

Au Villare, 5€ la séance ; 22€ les 5 séances.

Inscriptions à l'office de tourisme.

A PARTIR DU 21 AVRIL

LES MINIZ' ATELIERS DE CAMILLE

Ateliers créatifs et manuels, avec une pause lecture, pour les enfants de 3 à 4 ans.

Tarif 5 € la séance.



MERCREDI 22 AVRIL L'ATELIER DES P'TITS CHEFS Les mignardises de Pâques

Avec les chefs Disciples d'Escoffier, les enfants vont apprendre des recettes gourmandes dans la cuisine de la salle panoramique du casino. A partir de 7 ans.

6,50 € la séance. A 16h.

Inscriptions à l'office de tourisme.



NOUVEAUTÉ !

LES 23 ET 24 MAI

1er FESTIVAL JAZZ ET COMÉDIE

Une manifestation organisée conjointement avec l'office de tourisme et d'animation et Daisie Faye, directrice artistique et présidente de l'association Théâtre et Compagnies.

Programme

Vendredi 22 mai

En préambule au festival, conférence participative et interactive autour de la question "Qu'est-ce que le théâtre ?" à 18h au cinéma du casino

Samedi 23 mai

- De 11h à 15h, Charlot, imitation de Charlie Chaplin dans le centre-ville. Gratuit
- A 16h, au Villare, Théâtre d'improvisation par la ligue d'impro "Macédoine" de Caen. Gratuit
- A 20h30, Concert de jazz, Waren Saxe, église Saint-Martin. Tarif : 5€

Dimanche 24 mai

- De 11h à 15h, Charlot, imitation de Charlie Chaplin dans le centre-ville. Gratuit
- A 15h30, Théâtre par l'association Théâtre et Compagnies, salle panoramique du casino.
- A 20h30, Emi, one woman-show, salle du cinéma du casino. Tarif : 5€



UN GRAND RETOUR ! DIMANCHE 21 JUIN LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Trois concerts, un verre de l'amitié, des musiciens invités à investir la digue, revoilà la fête de la musique pour le plus grand plaisir de tous !

A 16h et 17h30, concerts des groupes sélectionnés par l'office de tourisme, amphithéâtre Perdrisot.

A 18h, apéro dino devant le dinosaure de verdure, face à l'office de tourisme.

A 21h, concert du soir avec le groupe Vintage qui reprendra les grands standards du rock et du blues international, amphithéâtre Perdrisot.

DU 19 AU 26 JUIN

En parallèle de la fête de la musique, à découvrir au Villare, une exposition photos "instantané musical" autour de trois photographes, dont un surprise !

Tony Frank, Titouan Massé et la surprise... une rétrospective photo des festival Sable Show depuis 2012, avec des regards originaux sur les concerts de l'été !



Le groupe Vintage



L'office de Tourisme et d'Animation a obtenu le renouvellement de la Marque Qualité Tourisme

Cette distinction a été accordée suite au passage d'un auditeur dans la structure qui vérifie l'organisation interne et la pertinence des outils utilisés.

Pendant deux jours l'auditeur passe en revue et analyse le fonctionnement de l'office : engagements envers les visiteurs, accueil physique et téléphonique, gestion de l'information, de la documentation et aménagement des locaux. Il évalue également l'engagement envers la collectivité, envers les réseaux institutionnels et les socio-professionnels sans oublier la stratégie touristique, le plan d'action et le management. La promotion de la station, la gestion de la boutique et l'organisation du service animation font également l'objet d'une analyse pointue.

L'équipe de l'office de tourisme et d'animation peut se réjouir d'avoir obtenu ce renouvellement avec aucune non-conformité et surtout une mise en avant de nombreux points forts tels que : un manuel qualité remarquable, un management parti-

culièrement averti, un plan d'action exemplaire, un coin d'accueil des étrangers très bien conçu, une récolte scrupuleuse des informations des visiteurs, un service animation avec des outils pertinents et des prestataires particulièrement bien suivis. Pour continuer à évoluer dans le bon sens, l'office doit maintenant rendre son site internet plus attractif dans l'esprit d'un site de destination touristique.

Ce marquage est attribué pour 3 ans. Il permet à l'office de tourisme de maintenir son classement en catégorie 1 (la distinction la plus élevée) et aussi à la ville de garder son statut de « station classée de tourisme » et les subventions qui vont avec.

Rappelons que sur les cinq départements Normands, il n'y a que 21 Offices à avoir obtenu cette marque.

Villers sur mer peut se réjouir de faire partie des premiers offices à obtenir son renouvellement.

NADINE BOUVOT REÇOIT LA MÉDAILLE DE VERMEIL

Nadine Bouvot, employée à l'office de tourisme de Villers, a reçu la médaille de vermeil pour ses 30 ans de bons et loyaux services.

Nadine Bouvot est arrivée le 1er avril 1984 à l'office de tourisme alors qu'il n'était qu'un syndicat d'initiative ouvert quelques mois dans l'année.

"Elle a été embauchée par Jacques de Beaucaron qui était le président de l'association" annonce Fanny Pauwels, directrice générale.

Puis Nadine Bouvot a connu cinq autres présidents :

M. Guillie de 1993 à 1996, M. Sénéchaut de 1996 à 2000, André Casna de 2000 à 2004, Gérard Vauclin de 2004 à 2014 et enfin, Jean-Paul Durand depuis avril 2014.

"Autant dire qu'en 30 ans, elle a connu beaucoup d'évolutions dans son travail : sa machine à écrire d'origine est devenue un ordinateur et elle a vu ses dossiers papier évoluer en fichiers informatiques !" poursuit Fanny Pauwels.

Elle se partage entre son rôle de responsable du service accueil et son rôle de responsable de la boutique.

Fanny Pauwels a tenu à remercier Nadine Bouvot " Pour son dynamisme, son esprit d'équipe et son dévouement. Elle a su s'adapter et évoluer dans ses missions . Elle garde le sourire en toutes circonstances. Sa priorité : informer et répondre aux attentes des touristes"



Etat civil

NAISSANCES

Hadrien GILLES, né le 16 septembre 2014

Tom LEGRAND, né le 22 novembre 2014

MARIAGES

Tinglian SUN et Annie LIU,
mariés le 08 novembre 2014

Patrice CHARPENTIER et Dominique GUËNON,
mariés le 27 décembre 2014

DECES

Claudine BOUSCH, décédée le 17 décembre 2014

Pierre BOURLET, décédé le 29 décembre 2014

Danièle LE PIVERT, décédée le 04 janvier 2015

Laurent CRIDEL, décédé le 18 janvier 2015

Christian LAURENT, décédé le 29 janvier 2015

Marie LE BAIL, décédée le 02 février 2015

Jean LARBRE, décédé le 03 février 2015

Claude LANGLAIS, décédé le 10 février 2015

Gustave DÉHAIS, décédé le 22 février 2015

Yves GRENIER, décédé le 26 février 2015

Marie-Louise COUTURIER, décédée le 03 mars 2015

La Lettre de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, Office de Tourisme, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Impression : Escandre-Sorel - Touques.

Réception. Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 2,59 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

Villers sur mer

Comme Valentine, adoptez la Villers Volt attitude !

Pour les premiers participants
130 €
en avantages cadeaux !

Ecologique

batterie rechargeable avec maintenance à domicile comprise !

Intuitif et pratique

antivol et casque fournis.

Puissant

moteur 36 volts idéal pour monter les côtes de dives et benerville !

LOCATION*
250 € par an
Paiement en 2 fois possible

1 heure d'essai gratuite !

Informations & réservations

Mr. Pesquet au 06 15 89 67 38
ou sur villersvolt@orange.fr
La Villersoise, face au Paléospace
Avenue Jean Moulin
14640 Villers sur mer

